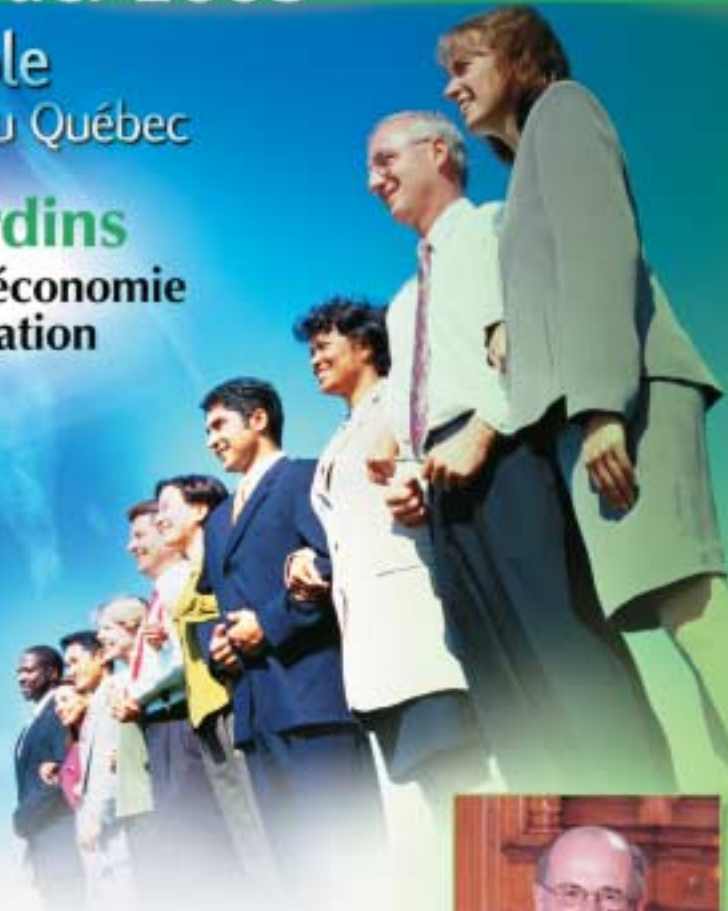


# Rapport annuel 2005

Ensemble  
à la grandeur du Québec



**Desjardins**  
Caisse d'économie  
de l'Éducation



## Message du président

Chers membres,

Le Conseil d'administration est heureux de vous annoncer que la Caisse a connu une excellente année financière. Au terme de sa première année d'existence, la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation a produit des excédents de 1 313 000 \$ qui dépassent de 250 000 \$ les prévisions budgétaires que nous avons préparées pour le premier exercice financier qui a suivi la fusion des quatre caisses. Le Conseil d'administration est très satisfait des résultats qu'il dépose à l'assemblée générale.

Dès janvier 2005, les administrateurs ont investi leur énergie dans le démarrage de la nouvelle coopérative. Le nouveau conseil d'administration a pris les mesures nécessaires à la bonne marche des opérations. Tous les éléments de son fonctionnement ont été mis en place et rodés dans un délai record. Nous avons d'ailleurs commencé à nous réunir plusieurs mois avant l'ouverture officielle de la Caisse, ce qui a permis à la Caisse d'atteindre son régime de croisière dès le début de l'année.

La direction générale de la Caisse a accompli un travail remarquable. Le directeur et les gestionnaires ont pris l'habitude de se réunir sur une base hebdomadaire en conférence téléphonique. Tous les aspects de la vie de la Caisse sont étudiés et les dossiers prioritaires font l'objet d'un suivi serré. Les règles et les pratiques professionnelles qui régissent les activités financières et administratives ont été harmonisées dans l'ensemble des centres de service.

Au printemps 2005, nous avons organisé le lancement de la Caisse à Rouyn-Noranda, à Saint-Hyacinthe, à Montmagny, aux Îles-de-la-Madeleine, à Trois-Rivières, à Québec et à Montréal. Nous avons invité les partenaires du milieu de l'éducation pour leur annoncer la bonne nouvelle et nous avons convoqué les anciennes dirigeantes et les anciens dirigeants pour les remercier. Les activités de lancement ont été réalisées avec la participation du personnel et des comités locaux de développement et elles ont connu le succès que nous souhaitons.

En septembre dernier, sept mois après la naissance de la Caisse de l'Éducation, le personnel de tous les centres de service a été réuni pour faire connaissance et pour débattre du plan d'affaires. La rencontre a été un succès, elle a permis de mesurer l'adhésion de tout le monde à la nouvelle caisse et elle a montré qu'il était possible de créer une caisse d'envergure nationale efficace et près de ses membres.

Pendant que nous rodions les mécanismes de coordination, le personnel a maintenu la qualité des services à un niveau remarquable. Les sondages du Mouvement

Desjardins ont permis de constater que le taux de satisfaction des membres était au-dessus de celui de l'industrie des services financiers. Traditionnellement, le réseau des caisses d'économie dépasse l'ensemble des institutions bancaires au chapitre de la satisfaction de leurs membres. Comme par le passé, la Caisse de l'Éducation se situe dans le peloton de tête des caisses en milieu de travail. De plus, nous avons été présents comme jamais dans le milieu. Nous nous sommes déplacés dans les établissements scolaires pour rencontrer le personnel, nous avons été présents dans des assemblées de personnes déléguées. Nous avons donné des sessions de préparation à la retraite et des conférences sur l'épargne et les hypothèques. Nous avons maintenu des relations suivies avec les exécutifs syndicaux et nous avons soutenu les activités des associations de retraités.

Je termine ce bilan sommaire en vous invitant à jeter un regard sur les instruments de promotion et d'information que nous nous sommes donnés. Le bulletin d'information de la Caisse Le Conseiller a été complètement renouvelé et les commentaires que nous recevons à son égard sont fort élogieux. En fusionnant les sites Internet des anciennes caisses, nous nous sommes dotés d'un nouvel instrument pratique que nous maîtrisons de plus en plus.

## Place au développement et à la rentabilité

Nous sommes maintenant prêts à relever les défis que nous avons inscrits dans le plan d'affaires 2006-2008 adopté en janvier dernier. Nous entendons maintenir et, si possible, hausser le taux de satisfaction des membres. Sur la base de cette donnée que nous voulons permanente, nous avons pris la décision de verser une ristourne pour chacune des trois années du plan d'affaires. Nous planifions le recrutement de six mille nouveaux membres et d'une vingtaine d'organisations syndicales. Nous avons un plan d'intervention auprès du milieu pour expliquer le sens de nos activités comme coopérative.



*Pierre Lemaire*  
Président

Avant toute chose, le principal défi auquel nous sommes confrontés et qui conditionne l'atteinte de toutes ces cibles est celui de la rentabilité, que nous avons placé à la base du plan d'affaires. Si nous voulons maintenir les acquis et réaliser le plan d'affaires 2006-2008, nous devons accroître de manière sensible l'efficacité de nos opérations afin de dégager les revenus nécessaires au financement de nos projets.

Les règlements de la Fédération des caisses Desjardins imposent aux caisses de verser à la réserve générale les sommes nécessaires pour leur permettre de respecter les ratios imposés par la loi. L'importance de cette contribution est proportionnelle au développement de chaque caisse. Notre croissance a été cette année de 9 % et elle aurait demandé normalement un effort correspondant pour assurer la capitalisation de la coopérative.

Cependant, La Caisse de l'Éducation jouit d'une exemption de trois ans en regard des normes sur la capitalisation. Elle est autorisée à ne déposer que la moitié de ce qu'elle devrait normalement verser. Ce privilège nous est accordé en vertu du fait que nous sortons d'un processus de fusion. Cette dérogation se terminera en 2008 et nous devons à partir de ce moment déposer à la réserve générale la totalité de ce que les règlements stipulent. Si nous avions dû le faire cette année, nous n'aurions pu recommander à l'assemblée générale la ristourne que nous allons vous proposer de distribuer aux membres.

Nous avons considéré qu'il nous fallait verser une ristourne significative dès l'ouverture de la nouvelle caisse car, la capacité de ristourner est devenue un formidable instrument de promotion de la coopération. Il n'a pas été facile de concilier toutes les contraintes financières qui s'imposent dans une année de fusion, mais nous sommes très heureux d'avoir pu dégager suffisamment d'excédents pour respecter cet engagement.

L'importance de la ristourne comme instrument de vente ne va pas diminuer. Jusqu'à maintenant, les caisses pouvaient ristourner sur l'épargne et le crédit. Depuis peu, s'est ajouté la possibilité de le faire sur les frais de service et sur les fonds de placement. Nous ajouterons un nouvel outil à cet arsenal de promotion. Nous soumettons à l'assemblée un amendement à nos statuts qui permettra à celles et ceux qui

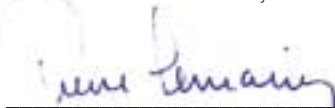
souhaitent participer à la capitalisation de la Caisse de le faire à partir de 2007, en transformant leur ristourne en parts de placement.

Nous devons investir dans les infrastructures informatiques, dans l'aménagement des locaux que nous occupons et nous espérons doter la Caisse d'un numéro de téléphone unique dès que nous aurons les moyens de le faire. Pour être capable de réaliser tous ces investissements et de verser une ristourne intéressante, nous devons être plus rentables que nous le sommes présentement.

Cela ne signifie pas que la Caisse n'est pas efficace. La qualité des services montre que le personnel de la Caisse est très performant. Nous gérons une caisse qui transige sur un territoire grand comme un pays. Nous sommes les seuls à le faire dans tout le mouvement Desjardins. Nous avons inventé des solutions d'affaires qui n'existent pas dans la Fédération des caisses Desjardins.

Cependant, nous avons un problème de productivité car nous sommes en surplus de personnel. Nous dépassons les balises qui déterminent le niveau des effectifs dans une caisse. Malgré une croissance du volume d'affaires de 30 millions de dollars et plusieurs départs au sein du personnel, notre ratio continue d'être au-dessus des normes, car les autres caisses se sont aussi développées. Nous avons ouvert une discussion au Conseil d'administration pour préparer un plan d'effectif qui nous permettra à la fin du plan d'affaires 2006-2008 de respecter les standards du Mouvement en terme de personnel.

Ce ne sera pas facile, car plus la Caisse s'approche du « ratio moyen », plus les gains de productivité sont difficiles à obtenir. Voilà le défi que nous avons devant nous. Je suis convaincu que nous allons réaliser le plan d'affaires que nous nous sommes donné et assurer aux membres les avantages de participer à une caisse d'économie membre du Mouvement Desjardins.



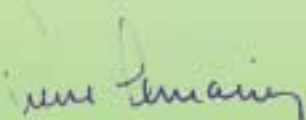
Pierre Lemaire, président

## Partage suggéré des excédents

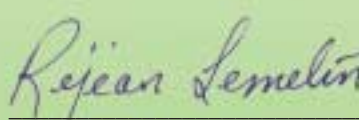
Excédents à répartir	929 464 \$
Répartition	
Intérêts sur les parts permanentes (2,6 %)	(74 137 \$)
Réserve générale	(455 325 \$)
Réserve de stabilisation	(2 991 \$)
Ristourne sur les prêts (3,2 %)	(369 279 \$)
Ristourne sur l'épargne à imposition différée (3,2 %)	(74 054 \$)
Ristourne sur l'épargne à terme régulière (3,2 %)	(47 222 \$)
Impôts récupérés suite à l'affectation	93 544 \$
TOTAL	0 \$

## Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 1<sup>er</sup> rapport annuel de la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le Conseil d'administration de la Caisse.



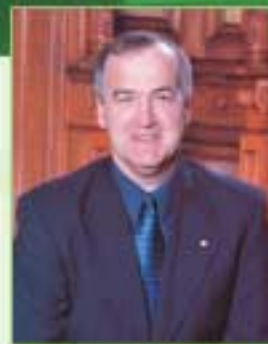
Pierre Lemaire, président



Réjean Lemelin, vice-président

## Message du directeur général

Il m'est agréable de vous présenter le rapport financier de la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005.



**Rolland Miller**  
Directeur général

### Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 3 759 931 \$, pour s'établir à 218 277 108 \$, une hausse de 1,8 % par rapport à l'an passé.

Notre portefeuille de prêts a enregistré une progression de 14 332 932 \$, pour s'établir à 197 355 793 \$, soit une croissance de 7,8 %, résultant d'une augmentation de 16 148 139 \$ dans le crédit aux particuliers et d'une diminution de 1 815 207 \$ dans le crédit aux entreprises.

Au 31 décembre 2005, notre caisse comptait 15 935 membres. L'épargne totale des membres au bilan atteint les 190 224 641 \$, une augmentation de 4,6 %. De plus, les membres détiennent de l'épargne hors-bilan soit des fonds de placement pour 26 187 200 \$ et des valeurs mobilières pour 21 774 500 \$ ce qui représente une croissance de 7,2 % de l'épargne-placement détenue par les membres.

Les emprunts de votre caisse ont diminué de 5 326 541 \$, soit de 31,2 %, en raison de la fusion. Ils se chiffrent maintenant à 11 762 612 \$.

Le Fonds d'aide au développement du milieu représente 78 850 \$. Les fonds accumulés dans la réserve de stabilisation de la Caisse sont de 854 238 \$ et ceux accumulés dans la réserve générale, incluant la réserve plus-value, sont de 8 190 388 \$. Les fonds propres de la Caisse sont en voie d'être conformes aux normes de capitalisation internationale de 6,75 % des actifs d'expansion et de 10,8 % des actifs à risque.

*Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.*

### Résultats et excédents

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents avant impôts de 929 464 \$. Les pertes sur prêts ont été de 70 494 \$.

Les revenus d'intérêts ont totalisé 11 781 638 \$, alors que les frais d'intérêts sont de l'ordre de 4 427 400 \$.

Les frais d'exploitation ont été de 7 976 645 \$.

Cette année, nous vous proposons un projet de partage des excédents prévoyant le versement d'une ristourne de 490 555 \$. Voilà une démonstration tangible de notre distinction coopérative.

### Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Ces filiales sont principalement Desjardins Société financière, Desjardins Capital de risque et Caisse centrale Desjardins.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

#### Fonds de participation

#### Parts détenues au 31/12/2005

#### Rendement moyen

##### Fonds provinciaux

(en dollars)

(en pourcentage)

Caisse centrale Desjardins (CCD)	1 390 140 \$	8,68 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(4 053) \$	%
Desjardins Capital de risque (INV)	278 268 \$	(1,90 %)
Valeurs mobilières Desjardins (VM)	125 370 \$	(19,62 %)
Desjardins Société financière (FIN2)	0 \$	9,78 %
Fiducie (FD)	103 018 \$	14,73 %
Desjardins Société financière (RF1)	216 095 \$	3,60 %
Desjardins Société financière (FIN3)	1 936 921 \$	45,21 %

##### Fonds d'investissement régionaux

FID-QCA

(674) \$

### Prévisions

Le Conseil d'administration a tenu récemment un exercice de planification afin d'établir le plan d'affaires de la Caisse ainsi que les grandes lignes budgétaires de l'exercice. Ces orientations, appuyées par une gestion rigoureuse et efficace, nous permettront sans nul doute d'améliorer encore les résultats de la Caisse.

Rolland Miller, directeur général

### Conclusion

En terminant, je tiens à remercier tout le personnel pour son effort constant et son ouverture aux nombreux changements dans les méthodes de travail, surtout dans cette première année financière. Je remercie également les dirigeantes et dirigeants pour leur engagement et leur disponibilité ainsi que tous les membres de la Caisse pour la confiance qu'ils accordent à leur coopérative financière et pour la fidélité dont ils font preuve à l'égard de ses services.



### Prêts accordés aux personnes intéressées.

*Le total des prêts accordés au cours de l'exercice aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse s'établit à 373 713 \$. Ces prêts ont été consentis selon les mêmes modalités et aux mêmes conditions que n'importe quel autre membre.*

## Bilan de la distinction coopérative

Votre caisse exprime sa distinction coopérative de multiples façons : dans sa manière d'offrir ses services, dans les ristournes qu'elle octroie aux membres, dans sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres, dans son soutien au développement de son milieu et de la coopération ainsi que par son mode de fonctionnement démocratique.

En tant qu'institution coopérative, votre caisse veille à ce que ses services soient accessibles et accorde la primauté à la satisfaction des besoins des membres. Son réseau de douze centres de service à travers la province, ses déplacements dans les établissements scolaires et son site Internet en favorisent l'accessibilité.

Nous exprimons notre distinction coopérative par des actions concrètes au sein du milieu de l'éducation. Ainsi en 2005, nous avons accordé plus de **40 000 \$** en commandites et en dons à plusieurs organismes pour des projets et en bourses d'études. Nous avons également participé à plusieurs colloques et congrès organisés par nos partenaires, syndicats et associations du milieu.

Consciente du rôle important joué par l'éducation dans le développement économique et la prise en charge de la sécurité financière de nos membres, la Caisse a diffusé des sessions de préparation à la retraite et des conférences sur l'épargne et l'accession à la propriété.

Encore une fois, nous pouvons conclure que la présence en milieu de travail, le partenariat avec les organismes du milieu et la relation d'intimité que la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation établit avec ses membres font de notre institution financière un **outil unique et distinct de développement et d'éducation économique.**

Ensemble  
à la grandeur du Québec

### **Siège social Montréal**

7100, rue Jean-Talon Est  
bureau 100, Anjou H1M 3S3  
514 351-7295 ou 1 888 388-3310

### **Laval**

1700, boul. Laval, bureau 130  
Laval H7S 2J2  
514 351-7295 ou 1 888 388-3310

### **Québec**

860, rue des Rocailles  
Québec G2J 1A5  
418 628-2186

### **C.S.D.M.**

3705, rue Sherbrooke Est  
Montréal H1X 3B3  
514 351-7295 ou 1 888 388-3310

### **Côte-du-Sud**

125, rue Papineau  
Montmagny G5V 1R2  
418 248-2522

### **Portneuf**

320, rue de l'Église  
Donnacona G3M 2A1  
418 285-2100

### **Lachine**

1, rue Provost, bureau 302  
Lachine H8S 4H2  
514 351-7295 ou 1 888 388-3310

### **Mauricie**

1055, boulevard des Forges  
suite 180, Trois-Rivières G8Z 4J8  
819 374-3119

### **Rouyn-Noranda**

150, rue Principale  
Rouyn-Noranda J9X 4P5  
819 764-6135

### **La Prairie**

1100, boul. Taschereau  
La Prairie J5R 1W8  
514 351-7295 ou 1 888 388-3310

### **New-Richmond**

122, rue Perron Ouest  
New-Richmond G0C 2B0  
1 800 363-7763

### **Saint-Hyacinthe**

1185, rue Després, bureau 101  
Saint-Hyacinthe J2S 6L6  
450 774-1664 ou 1 888 491-7226

## Les dirigeants

Nom	Fonction	Fin de mandat
<b>Conseil d'administration</b>		
Pierre Lemaire	Président	2007
Réjean Lemelin	Vice-président	2007
René Parenteau	Secrétaire	2006
Jean-Pierre Auclair	Administrateur	2006
Michel Boucher	Administrateur	2006
Josette De La Fontaine*	Administratrice	2005
Marcellin Gauthier*	Administrateur	2005
Michèle Grenier*	Administratrice	2005
Claire Guay*	Administratrice	2005
Réal Guilbert	Administrateur	2007
Serge Langevin	Administrateur	2007
Wilfrid L'Italien	Administrateur	2006
Josée Loiselle*	Administratrice	2005
Marc Méthot	Administrateur	2006
Gilles Morin	Administrateur	2007

## Conseil de surveillance

Michelyne Longpré*	Présidente	2005
Lise Ouimet	Secrétaire	2006
Pierre Brunet	Conseiller	2007
Jean-Paul Damphouse	Conseiller	2006
Marcel Vaillancourt	Conseiller	2007

\* Dirigeants sortants et rééligibles



**Desjardins**  
**Caisse d'économie**  
**de l'Éducation**

www.cedededucation.com  
desjardins@cededucation.com